

En mil huit cent cinquante et six vingt juillet ala requete
de M. Michel Cuzin propri^e dem^r ala Crain cause
Pour des loyers 29 joi Jean Baptiste Barreut brief
reçu au tribunal civil de Lyon y dont mention 18.
Sousign' est le sieur Girard Barreut en sie dem^r a la
Crain cause sur des loyers passage Cuzin au rez de chaussée



Tous Comparaître mercredi prochain vingt
quatre de ce mois à dix heures du matin à l'audience de M. le
juge de paix de h^e arrond^t de Lyon qui se tiendra au faub
cité de St ou de L'Annonciation 24.



Sur fins d'avis dire quelle sera condamnée
à payer au req^t avec intérêts et dépens 1^o la somme de
Cinquante cinq pour solde de f^o mois échu le vingt cinq
décembre 2^o de loyers de l'app^t quelle occupé sur le rez de
chaussée de sa maison sur passage Cuzin 2. 2^o et de
celle de quatre vingt quinze francs pour six mois échu
le vingt quatre juin 2^o de loyers du rez de chaussée
Bagn' à défaut de paiement le bail verbal existant
entre les parties susdites, le req^t autorise à copier des lieux
d'avis Bar. sieur Girard ainsi que les effets vingt quatre
heures après la signification de jug^t à intervenir qui sera

relativement
aux termes de
Lyon et ce
renvoi approuvé
H

constatoire nous les fait appointer en appel et sans caution
sous toutes réserves et afin que le sieur Girard n'ignore
si lui ai d'avis et saigné cette copie de son présent
expédit en parlant à sa pers^o avec copie quelle ma est
été trouvé a l'hospital de l'Hotel Dieu de Lyon sur
de l'hospital dans la salle des trois Rois n^o 107 Cant^o 254

[Signature]



New Grand Hospital No 107.